

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 28 (1899)

Heft: 9

Artikel: De la tendance professionnelle à donner à l'enseignement primaire dans notre canton

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039307>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des *notions* des sciences physiques et naturelles. C'est ce que nous verrons, sous un autre aspect, dans un prochain article, au mois de septembre.
(A suivre.)



DE LA TENDANCE PROFESSIONNELLE

à donner à l'enseignement primaire dans notre canton

Cette question a été traitée par 24 instituteurs de l'arrondissement de la Sarine. Voici le plan de ce travail :

- 1^o But de l'école primaire ;
- 2^o Importance de la question ;
- 3^o Tendance agricole ;
- 4^o Tâche de l'instituteur ;
- 5^o Branches du programme ;
- 6^o Conclusions.

I. But de l'école primaire.

L'institution des écoles populaires remonte au commencement du moyen âge. L'histoire impartiale nous rapporte que ces écoles ont vu le jour à l'ombre des vieilles cathédrales et sous les ogives silencieuses des antiques monastères.

« Ce sont des prêtres, dit Chateaubriand, qui nous ont guéris de notre ignorance, et qui, depuis des siècles, se sont ensevelis dans la poussière des écoles pour nous tirer de la barbarie. « Ils ne craignaient pas la lumière puisqu'ils nous en ouvraient les sources ».

Les clercs réguliers des écoles pieuses s'obligeaient à montrer, par charité, à lire, à écrire, au petit peuple, en commençant par l'a, b, c ; à compter, à calculer et même à tenir les livres, chez les marchands et dans les bureaux. Tels étaient déjà les programmes dans ces temps si éloignés de nous.

Cependant, durant bien des siècles, l'école primaire est restée stationnaire si elle n'a pas dégénéré. Ce n'est guère qu'à la fin du siècle dernier qu'elle s'est réveillée de sa longue léthargie sous l'influence du progrès dans toutes les manifestations de l'intelligence humaine et qu'elle est devenue ce qu'elle est aujourd'hui : l'école vraiment populaire, accessible à tous les enfants et même obligatoire dans la plupart des pays.

On peut affirmer que, depuis le moyen âge à nos jours, le but de l'école primaire a toujours été le même, au moins dans ses grandes lignes.

L'école populaire, dit un instituteur, est destinée à développer l'esprit de l'enfant, à lui inculquer les premières notions du

savoir humain, à former son cœur et son intelligence et surtout à lui procurer le goût de l'étude.

L'enseignement primaire, dit un second, a un double but : le but éducatif et moral et le but utilitaire. L'éducation en général et surtout l'éducation religieuse, voilà sans conteste le but le plus noble, le but primordial de l'école primaire. On ne peut assez le répéter, c'est l'éducation religieuse qui forme les hommes vraiment supérieurs.

L'éducation et l'instruction, dit un écrivain, doivent marcher côté à côté, comme deux sœurs inséparables. Unies, elles se prêteront sans cesse un mutuel appui.

Instruire la jeunesse sans l'éduquer, affirme M. Naville, c'est préparer à la société un avenir sinistre.

Un spirituel auteur disait encore : « L'esprit sans le cœur, l'intelligence sans la conduite, l'habileté sans la bonté sont des puissances à leur manière, mais des puissances qui peuvent très bien ne s'exercer que pour le mal ».

Il est donc bien entendu que l'éducation est le premier but de l'école primaire. Sans l'éducation, l'instruction peut rendre des services, sans doute, mais elle peut devenir une arme dangereuse. Dans le but utilitaire de l'école primaire, nous pouvons distinguer deux parties distinctes l'une de l'autre : l'instruction élémentaire, suffisante que l'école doit donner indistinctement à chaque enfant et la formation professionnelle, ou tendance propre à chaque état. C'est de ce dernier but que nous avons à nous occuper dans ce travail.

II. Importance de la question.

Parmi les questions qui ont été soumises à l'étude des membres du corps enseignant fribourgeois pendant ces dernières années, nous n'en connaissons pas qui aient une importance aussi immédiate, aussi pratique que celle qui nous occupe aujourd'hui et qui a été traitée d'une manière si approfondie par les instituteurs de la Sarine.

Les hommes soucieux de l'avenir économique de nos populations agricoles sont d'accord pour constater que, si l'agriculture a fait ces dernières années des progrès étonnans, tout n'est pas encore pour le mieux dans le meilleur des mondes.

« Mais encore, dit un agronome, il nous reste de vastes efforts « à entreprendre, des obstacles à vaincre en grande quantité, « puis à culbuter ce qu'il y a au monde de plus tenace : l'obstination de la routine ».

L'auteur déjà cité constate de plus : « Que les améliorations et les transformations en agriculture et en économie agricole ont encore chez nous le défaut grave d'être trop lentes à se réaliser. »

Parmi les obstacles connus qui s'opposent aux progrès de l'agriculture, nous en signalerons un certain nombre. En pre-

mier lieu, c'est la dépopulation de nos campagnes. Les jeunes gens d'aujourd'hui émigrent en masse dans les villes et l'agriculture ne trouve bientôt plus de bras pour la culture des champs. Quelles sont les causes qui incitent tant de jeunes paysans à délaisser les occupations et les vraies joies de la vie rurale, à abandonner l'héritage paternel et la bonne terre qui nous nourrit tous ? En voici quelques-unes :

L'amour inné du bien-être. On veut et on espère jouir plus tôt et bien vivre en travaillant le moins possible.

Le manque de caractère, de volonté, de tenacité dans les labeurs inséparables de la vie du cultivateur.

Le manque d'esprit de famille qui amène le désaccord entre les enfants et les partages prématurés. Indifférence de beaucoup de jeunes gens pour une occupation sérieuse et suivie, indifférence qui provient le plus souvent des habitudes de déserter la famille que leur laissent contracter les parents trop faibles.

L'attachement invétéré aux routines traditionnelles et enfin le manque d'instruction agricole.

Nous pourrions citer encore le morcellement de la propriété et le fait que l'agriculteur fribourgeois, qui possède quelque avoir, préfère acheter un petit domaine, s'endetter souvent plutôt que de s'établir fermier sur un grand domaine comme le font les paysans bernois qui accaparent nos plus belles fermes et de qui, pour le dire en passant, l'agriculteur fribourgeois a beaucoup à apprendre. Un collaborateur a signalé le péril bernois. Oui, peut être que ce péril existe; mais si ce péril persiste, c'est que nous le voulons bien.

Il est cependant vrai de dire que les défauts que nous venons de citer n'existent pas partout et qu'ils tendent à disparaître petit à petit là où ils régnaient à l'état endémique.

Un vieil agronome fribourgeois, M. Héliodore Ræmy, disait que : « La carrière agricole offre l'état le plus heureux à celui qui l'embrasse dans les conditions voulues. Mais il faut que ces conditions soient convenablement remplies. Elles se précisent en quatre mots : activité, ordre, intelligence et économie. Si ces qualités ne se rencontrent pas chez l'agriculteur, tout croule, s'effondre en peu de temps ».

Tous les instituteurs sont d'accord pour dire qu'il y a des efforts à tenter, une tâche à entreprendre pour mieux préparer nos futurs agriculteurs à la lutte et pour les conserver au sol qui les nourrit. Cette tâche à qui appartient-il de l'entreprendre ? En tout premier lieu, à l'école primaire. Oui, la tendance agricole s'impose. Il faut que les instituteurs en comprennent toute l'importance. Qui mieux que l'instituteur peut être au courant des besoins de l'agriculteur, voir mieux les défauts qui prédominent dans sa famille, dans l'exploitation de son domaine, dans ses cultures et constater ce qui manque pour sortir notre agriculteur de l'ornière et lutter avec avantage contre la concurrence étrangère ?

C'est donc avec raison que quelques-uns de nos collaborateurs ont placé cette question de la tendance agricole au nombre des plus pratiques et des plus urgentes que nous connaissons à l'heure actuelle.

III. Tendance agricole.

Commençons d'abord par justifier le titre de la troisième partie de notre travail.

« Chaque maître, dit un instituteur, doit tenir compte des besoins de la population qu'il est appelé à former et peut donner à son enseignement une tendance en rapport avec les occupations des habitants de sa commune ».

Or, la question qui nous occupe a été étudiée et traitée par les instituteurs de la campagne du district de la Sarine. Que deviendront plus tard les neuf dixièmes des élèves de ces mêmes instituteurs ? Des agriculteurs, sans doute. Notre tâche consistera donc à former ces futurs cultivateurs à la noble vocation qu'ils doivent embrasser plus tard. C'est pourquoi la tendance professionnelle à donner à notre enseignement sera essentiellement la tendance agricole.

En quoi consistera cette tendance agricole ? Ici nous laissons la parole à un de nos collaborateurs.

« Cette tendance agricole, dit-il, consistera à faire aimer notre pays, la terre où nous sommes nés et que nos aïeux ont arrosée de leurs sueurs. Avant de former des laboureurs, avec nos élèves, il est de notre devoir de leur inculquer l'amour de cette profession. A quoi sert, en effet, d'enseigner l'agriculture à un jeune homme, si à vingt ans, il quitte la campagne pour aller grossir les rangs de ceux qui, dans les villes, gagnent péniblement leur vie ?

On ne peut pas embrasser une profession pour laquelle on ne se sent aucun goût, aucune aptitude. Il n'y a pas, à notre avis, d'homme plus malheureux que celui qui, n'ayant pas d'amour pour la vocation d'agriculteur, est cependant obligé de travailler la terre, ne pouvant exercer une autre profession. Celui-là assurément ne travaillera qu'avec ennui, avec un dégoût visible et il est presque certain qu'il ne fera pas progresser ses affaires ni l'art de l'agriculture dans sa contrée.

L'amour, l'estime de la belle vocation de cultivateur, voilà la première condition de réussite. Il faut encore que l'agriculteur ait le désir et la volonté de se perfectionner, de s'approprier la science agricole.

Sans ce désir de s'instruire, il est probable que ce même cultivateur sera condamné à végéter, à croupir dans la routine, bien qu'il possède peut-être un grand bon sens naturel et une certaine expérience.

« Aujourd'hui plus que jamais, dit un instituteur, en présence des découvertes, des applications scientifiques qui transforment

d'année en année, l'art agricole et qui ne sont pas sans compliquer beaucoup la tâche du laboureur ; en présence de la crise que subissent certains produits indigènes comme aussi du système protectionniste inauguré par certaines puissances, le campagnard doit avoir l'œil ouvert sur les diverses fluctuations du marché et chercher à diriger ses cultures vers le but économique le plus profitable. Or, pour cela, il faut que l'agriculteur possède la science agronomique et mieux il la possèdera plus il lui sera facile de faire prospérer et progresser son exploitation ».

Malheureusement, nos agriculteurs ne sont pas encore persuadés de la nécessité de cette science. Aussi un magistrat a-t-il pu dire en Grand Conseil : « Ce ne sont pas seulement les capitaux qui manquent à nos campagnards, mais ce sont encore les connaissances nécessaires pour gérer avec fruit leur ferme ou leur domaine ». La plus grande partie des paysans ne connaissent pas l'a, b, c de la science agronomique.

Il y a pourtant aujourd'hui assez de facilités pour le jeune agriculteur de s'instruire : les écoles régionales à la portée de tous, et avant tout, les cours agricoles de Pérrolles, qui donnent un enseignement complet, les conférences qui se donnent un peu partout, les publications périodiques, telles que la *Chronique de l'Industrie laitière*, *l'Ami du Peuple agricole*, etc., comme aussi certaines institutions privées, comme l'Orphelinat Marini, la Ferme-Ecole de Sonnewyl, etc.

Mais nous croyons que c'est à l'école primaire rurale qu'incombe la tâche de promouvoir l'enseignement de la science agricole. Non pas que l'école primaire doive donner des cours réguliers comme les donnent les établissements spéciaux : tel n'est pas le but de l'école populaire.

IV. Quelle est la tâche de l'instituteur.

Dans nos écoles de la campagne, le principal soin de l'instituteur consistera à éveiller, à guider et à favoriser les vocations des enfants dans le sens de l'art agricole. Le maître ne laissera passer aucune leçon, aucune occasion, sans attirer l'attention des enfants sur les beautés de la nature et surtout sur ce qu'elle nous donne ; il fera ressortir tout le profit, toute la jouissance que l'on peut obtenir, quand on sait associer le travail à l'observation.

Nous l'avons déjà dit ailleurs, le premier devoir de l'instituteur consistera à conserver les jeunes campagnards au village natal, à les fixer par le cœur à la profession de leurs parents, à leur faire chérir plus que toute autre, cette vie des champs ; mais il doit encore leur faire acquérir une qualité bien précieuse pour progresser dans l'art agricole : l'esprit d'observation.

A quoi servirait, en effet, à un jeune homme d'avoir acquis les notions d'agriculture, si une fois à la tête d'une exploitation rurale, ce même jeune homme ne sait pas appliquer la théorie

à la pratique, déduire des applications générales à la terre qu'il cultive, constater par lui-même si les essais qu'il tente répondent aux sacrifices et enfin savoir tirer de son domaine le maximum de rendement que l'on peut exiger.

Mais pour que les conseils de l'instituteur soient vraiment profitables, il faut qu'il donne lui-même l'exemple de l'amour de la campagne. Il s'identifiera en quelque sorte avec le paysan, par sa manière de vivre, par la simplicité de ses moeurs.

De plus, l'instituteur s'intéressera aux progrès de l'agriculture en assistant lui-même aux conférences données dans la contrée, soit en se mettant au courant des cultures, soit en fréquentant les meilleurs cultivateurs.

Pendant les vacances, sachons sortir et aimons aussi à travailler aux champs. Nous donnerons à notre corps une détente salutaire et hygiénique. Nous y puiserons une nouvelle vigueur et de nouvelles forces et nous aurons donné à nos élèves l'exemple de l'amour du travail.

J. G.

(A suivre.)



La langue maternelle au collège

BUT ET PROGRAMME

Quel but doit-on se proposer dans l'enseignement de la langue maternelle et jusqu'à quel degré convient-il de porter cette étude ?

Pour répondre à cette double question, il suffira de se rappeler ce que l'Université requiert de ses candidats, car l'enseignement secondaire n'a d'autre office que de préparer les jeunes gens aux études supérieures par le développement général de leurs facultés et par la transmission d'une certaine somme de connaissances positives.

Or, si nous procédons par exclusion, nous pouvons dire que l'Université ne réclame la connaissance, ni de la philologie proprement dite, ni de l'histoire littéraire détaillée, ni de la phonétique, puisque ces diverses branches figurent au programme des facultés des lettres. On ne saurait non plus exiger raisonnablement qu'au sortir du collège, un élève traite d'autres questions que celles qui rentrent dans le cadre de sa vie ordinaire ou de ses connaissances littéraires, scientifiques ou historiques.

Ainsi, dans l'examen de langue maternelle et dans les classes supérieures, rien de moins sensé que certains sujets de composition tels que le parallèle entre Cicéron et Démosthène, entre Alexandre et Annibal, ou la description d'une tempête sur l'Océan inconnu, une excursion sur une montagne qu'on